

Le lieu-dit Les Maisons-rouges

Le Mans Métropole lance un projet d'aménagement du lieu-dit des Maisons-rouges, à Trangé et Chaufour-Notre-Dame, qui intègre la route Nationale, la route du Roux et la route de Fay. La reconfiguration de l'ensemble de l'espace public sera étudiée.

Page modifiée le mardi 23 janvier 2024 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Le Mans Métropole

Le Mans Métropole assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements du lieu-dit des Maisons-rouges, à Trangé et Chaufour-Notre-Dame, dont la maîtrise d'œuvre sera confiée à un prestataire externe.

Une concertation est menée à partir de janvier 2024 pour compléter le cahier des charges du futur maître d'œuvre et ainsi répondre au maximum des attentes des riverains et des usagers du secteur.

Objectifs

Les aménagements à venir doivent poursuivre plusieurs objectifs.

- Optimiser l'espace public pour les différents modes de déplacements et intégrer de nouveaux usages,
- adapter les lieux aux usages de tous les habitants et utilisateurs,
- embellir et végétaliser les entrées de ville,
- apaiser la circulation,
- organiser le stationnement.

Calendrier

Les travaux d'enfouissement de réseaux sur la rue Nationale et la route de Fay seront effectués en 2025. Les travaux d'aménagement seront planifiés à partir de 2026 pour une durée de 18 à 20 mois.

Les plantations seront réalisées dans le courant de l'hiver 2027-2028.

Montant

Le montant total des travaux est estimé à 3,370 M€ TTC.

Entreprises

Une maîtrise d'œuvre extérieure est en cours de recrutement et sera désignée d'ici à l'été 2024.

800

mètres linéaires

C'est la longueur du nouveau réseau cyclable qui traversera Les Maisons-rouges.

Concertation

Des attentes, des besoins, des idées ? Vous pouvez [répondre à notre questionnaire](#) pour **participer** à l'évolution de votre cadre de vie.

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer lors de la **permanence du samedi 27 janvier**, de 9 h 30 à 14 h, sur le parking face au bar-tabac des Maisons-rouges, avec déambulation le long de la RD 357, de 10 h à 11 h 30.